International Journal Of Scientific And University Research Publication

ISSN No 2364/2018

Listed & Index with
ISSN Directory. Paris

Multi-Subject Journal

Volum : (3) | Issue : 211 |

INTERNATIONAL JOURNAL OF SCIENTIFIC AND UNIVERSITY RESEARCH PUBLICATION

IJSURP
International Journal Research
www.ijsurp.com

Research Paper

APPORTS DE L'ETHNICITE À LA CULTURE EN SCIENCES DE GESTION

Vassili Joannides || Vassili Joannides. APPORTS DE L'ETHNICITE A LA CULTURE EN SCIENCES DE GESTION.

ABSTRACT **This paper starts from critiques addressed by Bhimani (1999), Baskervile (2003) and Hofstede (2003) to the uses (and abuses) of Hofstede's (1980, 2001) five dimensioncultural model. These critiques contend that studying ethnicity in a looser framework than that of the initial model would enable a refined understanding of management devices and practices. Therefore, this paper aims at assessing the contributions of ethnicity to management research through the analysis of twenty publications in management accounting research. This study points to two contributions: a refined understanding of management control devices and practices as well as a possible enrichment of cultural models used in management science. Lastly, this paper provides the French reader with a conceptual and methodological framework enabling him or her to operationalise ethnicity in his or her research.**

KEYWORDS :Culture, ethnicity, management accounting, management science.

INTRODUCTION

Depuis la publication de l'ouvrage « Culture's consequences : international differences in work-related values » (Hofstede, 1980), les études culturelles en sciences de gestion se sont largement développées. Comparant les pratiques de management d'un pays à l'autre, ces travaux ont eu abondamment recours au modèle penta dimensionnel proposé par Hofstede (1980, 2001), consistant à catégoriser les cultures en fonction de la distance par rapport à la hiérarchie (1), l'individualisme ou le collectivisme (2), l'aversion au risque (3), l'horizon temporel (4) et masculinité ou féminité (Hofstede, 2001). Ce modèle a progressivement porté ombrage à d'autres approches, telle grid/group (Douglas et Wildavsky, 1982) ou la

présentation d'une culture comme logique (Iribarne (d'), 1993) pour finalement devenir le courant dominant, voire unique dans les études comparées (Bhimani, 1999).

Ceci n'aurait pas posé de problème particulier à la communauté scientifique, si les travaux utilisant ce cadre n'étaient pas empreints de quatre limites majeures (Baskerville, 2003). En premier lieu, les publications fondées sur ce modèle réduisent la culture à un ensemble de valeurs figées dans le temps, alors que celle-ci embrasse également des normes, des croyances et des us et coutumes évolutifs. Une deuxième limite majeure consiste dans l'étude systématique de nations et nationalités essentiellement occidentales, d'autres communautés tout aussi riches pour la recherche restant en marge de la littérature. La troisième limite concerne les méthodologies quantitatives généralement employées pour modéliser la culture, ignorant ainsi de fortes et longues traditions de recherche en sciences sociales. Enfin, la pauvreté conceptuelle, empirique et méthodologique de ces travaux se traduit par des contributions à la connaissance faibles et prévisibles. Aussi, Baskerville (2003) suggère-t-elle de recourir à l'examen de l'ethnicité afin d'enrichir le modèle initial et d'offrir un cadre conceptuel et méthodologique praticable pour les recherches ultérieures. Un tel cadre pourra s'avérer particulièrement utile aux chercheurs francophones, dans la mesure où les études internationales et culturelles dans la recherche en langue française en sciences de gestion se sont montrées assez rares (Berland et Gervais, 2008). Afin d'évaluer les apports de l'ethnicitéà la recherche en sciences de gestion, cet article répond à quatre questions soulevées par ces critiques. Comment l'ethnicité peut-elle être conceptualisée ? Comment le concept d'ethnicité peut-il être opérationnalisé dans les recherches en sciences de gestion ? Que peut apporter

l'ethnicité aux études culturelles en sciences de gestion ? Qu'apporte l'ethnicité aux sciences de gestion ? Les limites des travaux fondés sur le modèle de Hofstede ayant été exposées dans une influente revue en contrôle de gestion (Accounting, Organizations and Society), ne sont étudiées dans cet article que les publications culturalistes dans ce champ fondées sur l'examen de l'ethnicité. Ceci permettra de mettre en lumière et de comprendre différentes pratiques de contrôle de gestion ou réactions à des outils de contrôle couramment utilisés (contrôle des coûts, modèles d'évaluation et d'analyse des performances, déclinaison d'une stratégie en termes financiers). L'argument est structuré en trois parties. Dans un premier temps sera précisé le positionnement de cette recherche. Le débat scientifique dans lequel elle s'inscrit, le cadre conceptuel et la méthodologie employée seront explicités. Dans un second temps, la modélisation de l'ethnicité et l'identification des ethnies dans les recherches en contrôle de gestion seront présentées. Enfin, la troisième partie discutera les apports de l'ethnicité dans les études culturalistes en sciences de gestion.

1. DÉBAT SCIENTIFIQUE, CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE

En sciences de gestion en France, et plus particulièrement dans le champ des études en comptabilité, contrôle ou audit, la culture est généralement entendue comme un ensemble de valeurs, croyances et normes (Mayrhofer, 2002; Meschi et Riccio, 2006). L'appréhension de ces dimensions étant malaisée, les chercheurs tendent à les réduire à un ensemble de valeurs résumées dans les modèles conçus et diffusés par Hofstede, Douglas et Wildawsky ou d'Iribarne. Quoiqu'offrant des perspectives riches pour la recherche comparée, ces approches se sont avérées insuffisantes. C'est pourquoi, des chercheurs (Baskerville, 2003; Bhimani, 1999) appellent de leurs vœux le développement de travaux fondés sur d'autres manières d'appréhender la culture en insistant sur la notion d'ethnicité.

1.1. REFONDER LES MODELES CULTURELS UTILISES EN SCIENCES DE GESTION1 Dans leurs critiques adressées aux travaux appliquant strictement le modèle développé par Hofstede, Bhimani (1999) et Baskerville (2003) en soulignent les limites conceptuelles (1),méthodologiques (2) et empiriques (3) et dénoncent la pauvreté de leurs contributions à la connaissance (4).

Dans un article pamphlétaire intitulé « Hofstede never studied culture », Baskerville (2003) souligne deux limites théoriques fortes liées à l'utilisation du modèle développé par Hofstede.

En premier lieu, la culture fait l'objet d'un double réductionnisme. Elle se trouve résumée en un ensemble de valeurs exprimées en cinq dimensions2, bien d'autres aspects de la culture telle qu'entendue en anthropologie s'en trouvant négligés, tels un ensemble « d'idées, valeurs et perceptions transmises dans une société – qui sont utilisées pour donner du sens à

1 Cet article visant les modèles utilisés en sciences de gestion, les travaux d'ethnologie (de l'ouvrage séminal de Kant aux écrits de Lévi-Strauss) sont délibérément laissés en marge de cette étude. 2 individualisme/collectivisme, distance hiérarchique, aversion au risque, horizon temporel, et masculinité/féminité.

l'expérience et générer des comportements et qui sont reflétées dans ceux-ci » (Haviland et al., 1985, p.32). Les approches adoptant le

modèle penta dimensionnel de Hofstede négligent le fait qu'outre des valeurs (intangibles et difficilement identifiables), la culture regroupe un ensemble de normes et de croyances organisées autour d'une langue et de symboles empreints de religion (Godelier, 2002; Mauss, 1954) et de préférences esthétiques (Haviland, Prins, Walrath et McBride, 2005; Scupin, 1998; Smith et Young, 1998).

La deuxième limite théorique de ces études réside dans le fait qu'elles tendent à figer la culture et à la considérer stable au fil du temps. Or, reflet d'une société, celle-ci est instable (Geertz, 1975) et appelle à être considérée comme un ensemble de stratégies d'adaptation à l'environnement (Bennett, 1993; Scupin, 1998). De la même manière, les cultures ne sont niinnées ni acquises spontanément mais servent de fondations pour une communauté que ses membres enseignent aux nouveaux entrants (Smith et Young, 1998). Sont ainsi critiquées les postures déterministes ou structuralistes affichées par les chercheurs s'inspirant du modèle de Hofstede.

D'un point de vue empirique, conteste Baskerville (2003), les travaux inspirés de ceux de Hofstede traitent invariablement des mêmes contextes culturels nationaux. Le plus souvent sont comparées les nationalités américaine, française, britannique ou canadienne, et dans une moindre mesure chinoise (Harrison et McKinnon, 1999). Cette forme d'ethnocentrisme se manifeste par le fait que rares sont les pays en développement, micro États ou nations à être étudiés par les chercheurs en sciences de gestion (Alawattage, Hopper et Wickramasinghe, 2007; Hopper, Tsamenyi, Uddin et Wickramasinghe, 2009; Kim, 2008). D'un point de vue empirique et conceptuel, retenir la nationalité comme unité d'analyse revient à considérer que cette dernière coïncide systématiquement avec une culture unique et homogène. Or, souligne Baskerville (2003), sauf dans le cas de micro États, une même nationalité peut recouvrir plusieurs cultures. Et réciproquement, une même culture peut être prégnante dans différentes nations3. Baskerville (2003) souligne une forte limite méthodologique dans les études inspirées du modèle de Hofstede. Est mise en cause la construction opaque de modèles quantitatifs utilisant la culture comme variable explicatrice englobant les cinq dimensions résumées sous le vocable de nationalité. Au mieux, chacune des cinq dimensions est considérée comme une variable explicative, mais les auteurs ne sont guère diserts quant à la manière dont celles-ci sont construites. Des raccourcis ignorant les hypothèses de travail et postulats initiaux de Hofstede sont souvent établis. C'est pourquoi, dans sa réponse à Baskerville (2003), Hofstede (2003) souligne que ces cinq dimensions ne peuvent être identifiées que par l'administration d'un questionnaire ou une étude ethnographique approfondie. Ainsi considère-t-il que ses
travaux ont été abusivement utilisés en sciences de gestion, les méthodologies quantitatives employées ne permettant souvent pas de comprendre les différences culturelles.

En appliquant au modèle développé par Hofstede des méthodes jugées inappropriées, ces derniers ne peuvent guère s'avérer concluants. Hofstede (2003) lui-même constate qu'une utilisation extensive de ses travaux ne permet pas d'enrichir son modèle, qu'il présente, non

3 C'est notamment le cas des Etats multilingues, dans lesquels nation linguistique et territoire ne se recoupent pas (Scupin, 1998). La Belgique, la Suisse et le Canada illustrent ces non-assortissements. Dans les trois cas, sur un même territoire cohabitent deux ou plusieurs nations tandis que la nation linguistique francophone de souche (non colonisée) est dispersée sur plusieurs territoires au lieu d'un. Le même constat peut être dressé quant aux autres nations linguistiques (anglophones, germanophones, néerlandophones, italophones), démontrant alors que nations linguistiques et frontières administratives ne se recoupent pas systématiquement, et remettant en cause l'appartenance à un Etat comme variable d'étude fiable.

comme une fin en soi, mais comme le point de départ d'un long processus de théorisation auquel peut contribuer l'étude de l'ethnicité qui n'était à l'époque de l'ouvrage séminal pas encore un enjeu de recherche (Hofstede, 2003). C'est ainsi que, dans la continuité des critiques de Bhimani (1999) et Baskerville (2003) et de l'axe de future recherche reconnu par Hofstede (2003), cette étude explore ce que l'ethnicité peut apporter aux études culturelles en sciences de gestion.

1.2. L'ETHNICITE4 COMME OPERATIONNALISATION ET ENRICHISSEMENT DE LA CULTURE

1.2.1. L'ethnicité comme définition opérationnelle de la culture

Dans la continuité des travaux de Weber (1922, p.389), « il convient d'appeler groupes ethniques ces communautés humaines qui entretiennent une croyance subjective dans une ancestralité (ancestry) commune due à des similitudes de type physique ou d'habitudes, voire les deux, ou bien due à la mémoire de la colonisation et de l'émigration ; cette croyance doit être importante pour la formation du groupe ; à l'inverse, il n'est pas important qu'existe un lien de sang entre individus ».

Des individus peuvent décider de former un groupe parce qu'ils partagent une histoire, des racines ou des ancêtres communs (Eriksen, 1993; Fenton, 1999) et se référer à des événements avérés ou non, et sujets à la mémoire collective5. À la relation verticale au groupe

4 La notion d'ethnicité est particulièrement prégnante dans les pays anglo-saxons, tandis qu'elle est taboue dans les pays romano-germaniques, dans la mesure où elle est très fortement liée à la question raciale inhérente aux conflits intercommunautaires (Banks, 1996). Mais elle est aussi fortement liée à la conception du vivre ensemble (Weber, 1922). Ainsi en France, en Suède et en Allemagne les notions d'ethnie et de race ont-elles une connotation raciste et sont-elles bannies de l'espace public (Banks, 1996; Eriksen, 1993).

5 Ce peut être le cas des guerres civiles en Afrique causant des déplacements de population tout comme la .

dans le temps représentée par l'ancestralité s'ajoute un rapport horizontal et spatial incarné par la parenté (kinship). « Une mémoire politique partagée ou, bien plus important au début, des éléments persistants, tels les cultes anciens, ou la résurgence de la parenté (kinship) et d'autres groupes, le tout dans l'ancienne et la nouvelle communautés, ou tout autre relation persistante […] Les différences ethniques qui restent sont, d'une part, esthétiques […] et d'autre part, mais d'importance égale, les différences perceptibles dans l'invention du quotidien […] Ceci concerne les perceptions de ce qui est correct ou approprié et, plus que toute autre chose, les perceptions de ce qui affecte le sens individuel de l'honneur et la dignité » (Weber, 1922, pp.390-391).

La parenté reflète le sentiment d'appartenir à une même famille. Elle perdure grâce à des supports mythologiques ou à l'ancestralité et la famille telle que créée par les individus et remplace les liens sanguins. Ainsi, la parenté est la manifestation la plus évidente de la volonté d'appartenir à la communauté. Pour cela, elle fonde les rapports sociaux sur une langue vernaculaire parlée dans des confins donnés et pouvant être orale (les dialectes) ou écrite (langues régionales). Quel que soit son statut, cette langue usuelle employée par les membres d'une communauté pour communiquer entre eux par essence diffère de celles d'autres communautés et sert d'élément d'identification (Banks, 1996; Eriksen, 1993; Fenton, 1999; Rex, 1986). Sur le fondement de l'ancestralité, de la parenté et de la langue, les membres du groupe peuvent déterminer des échelles de valeurs permettant de distinguer le Traversée du Milieu d'Afrique de l'Ouest vers les Antilles (Naipaul, 1999). En France, ce peut être l'héritage de la Révolution Française ou de la Troisième République (Furet, 1999). Eriksen (1993) considère que l'ancestralité peut également relever d'une mythologie dans les récits, symboles et personnages dans lesquels les individus se reconnaissent. En France, on peut retrouver ces éléments de mythologie dans les figures de la Révolution Française, tels Danton, Robespierre ou bien au vingtième siècle les hussards de la République ou encore Guy Môquet.

beau du laid, le bon du mauvais (Arendt, 1989) et ériger un système de croyances sous-tendus par des normes généralement héritées de pratiques religieuses ancestrales (Mauss, 1954;Weber, 1922).

1.2.2. Une ethnie comme unité culturelle de référence Afin de

permettre une identification méthodologique et empirique des groupes ethniques,Eriksen (1993) en dresse une typologie : minorités postcoloniales ou post-esclavagistes (1), minorités indigènes (2), minorités urbaines (3), proto-nations (4), groupes constitutifs de sociétés plurielles (5), ou groupes majoritaires historiques (6). Les minorités postcoloniales ou post-esclavagistes sont constituées des descendants de peuples déportés vers le Nouveau Monde pour y être vendus comme esclaves (les populations antillaises). Les minorités indigènes sont des peuples dépossédés par l'implantation de colons, tels les Aborigènes, les Maori ou les peuples autochtones au Canada. Les minorités urbaines accompagnent le développement urbain et correspondent dans nos sociétés occidentales à des groupes sociaux défavorisés issus de l'immigration. Des proto-nations sont des communautés revendiquant
l'autonomie de leur administration dans un pays donné, comme par exemple les Kurdes en Turquie, les Basques en France et en Espagne ou les Écossais au Royaume Uni. Des groupes ethniques dans une société plurielle sont des groupes historiquement installés sur le territoire d'une nation et constitutifs de celle-ci, tels les Romands, Tessinois, Romanches et Alémaniques dans la société plurielle suisse6. Enfin, un groupe majoritaire historique est la communauté pouvant représenter la souche d'une nation lorsque celle-ci est homogène,

6 La frontière entre protonations et groupes ethniques dans une société plurielle peut être floue dans certains cas, comme par exemple celui des Wallons et Flamands en Belgique. Tandis que les premiers revendiquent le multiculturalisme, les revendications séparatistes des seconds en font une protonation.

comme les Vikings en Suède ou les Germains en Autriche. Ainsi, une ethnie peut être aussi
bien une communauté historique dans un territoire donné qu'un groupe qui s'est installé au
cours de l'histoire sur d'autres terres.

1.3. DONNEES ET METHODOLOGIE : UNE ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE Afin d'évaluer les apports de l'ethnicité aux sciences de gestion et de proposer les contours de concepts opérationnels complémentaires aux modèles traditionnellement utilisés dans les recherches sur la culture, cet article se fonde sur une étude approfondie de travaux ayant recours à l'ethnicité. Dans un souci d'homogénéité des sources, seules des publications dans des revues scientifiques ont été sélectionnées et analysées de manière systématique. Ont délibérément été laissés en marge de cette étude ouvrages et chapitres d'ouvrages pouvant traiter d'ethnicité. Ne retenir que des articles parus dans des revues à comité de lecture permet à cette étude de se fonder sur un corpus de textes dont la publication a suivi un processus homogène et donc comparable. Ainsi peutil être identifié comment les chercheurs en sciences de gestion ayant utilisé le concept d'ethnicité se sont approprié ce dernier et l'ont opérationnalisé pour produire de la connaissance. Les limites des travaux fondés sur le modèle de Hofstede ayant été exposées dans une revue influente en contrôle de gestion (Accounting, Organizations and Society), ne sont étudiées que les publications culturalistes en contrôle de gestion fondées sur l'ethnicité.

Un premier constat à ce jour est qu'aucune publication en langue française n'appréhende la culture sous l'angle de l'ethnicité. Seule une thèse de doctorat a été soutenue sur les liens entre ethnicité et accountability en 2009 à l'Université Paris Dauphine (Joannidès, 2009). Il apparaît que la question ethnique, taboue dans le monde francophone, est abondamment étudiée dans le monde anglo-saxon, auteurs britanniques, australiens et canadiens y étant particulièrement sensibles. Aussi les articles sélectionnés proviennent-ils tous de revues anglosaxonnes. Cette étude bibliographique est conduite selon une méthodologie similaire à celle employée dans l'étude du constructivisme dans les pratiques de recherche (Charreire et Huault, 2008), l'examen du développement d'une théorie enracinée (Gurd, 2008; Joannidès et Berland,2008a; b) ou l'observation de modèles de triangulation théorique (Modell, 2009) dans les recherches en contrôle de gestion. Tout comme ces travaux ont sélectionné les textes analysés
sur une combinaison de mots-clés, le présent article est fondé sur une sélection multicritères.

Du fait de l'inexistence de recherches sur l'ethnicité dans le monde francophone, seules les revues de langue anglaise ont été retenues. Dans les bases de données ont été retenus les journaux dont le titre contenait le terme « accounting ». Ceux-ci publiant des travaux aussi bien en comptabilité qu'en contrôle de gestion ou audit, ce critère a ensuite été triangulé avec une recherche par thème. Celui qui a été retenu le contrôle de gestion devait permettre de faire écho aux critiques de Bhimani (1999) et Baskerville (2003) invitant la recherche en contrôle de gestion7 à s'intéresser à l'ethnicité. Ainsi, seuls devaient être sélectionnés des articles dont le thème de classement contenait les termes « management accounting » ou «management control ». Dans un troisième temps, les articles de cet échantillon dans le titre ou le corps du texte desquels apparaissait le terme « ethnicity » ou « ethnic » ont été systématiquement retenus. Au final, l'échantillon se compose de 20 articles publiés dans Accounting, Organizations and Society (3), Critical Perspectives on Accounting (5) et Accounting, Auditing & Accountability Journal (11), aucune autre des grandes revues en

7 Afin d'apprécier la pertinence de ce critère, il a été vérifié et constaté qu'aucun article en audit ou comptabilité financière n'étudiait l'ethnicité.

contrôle de gestion n'ayant publié à ce jour d'articles traitant d'ethnicité.

Comme dans les études de Joannidès et Berland (2008a, b), Gurd (2008a) et Modell (2009),
chacun des vingt articles a fait l'objet d'un codage en trois temps dont le détail est présenté en
annexe. Tout d'abord, afin de comprendre l'apport de l'ethnicité comme concept et de l'ethnie comme unité culturelle de référence, les catégories suivantes, empruntées aux études de Joannidès et Berland (2008a, b) et Gurd (2008), ont été retenues : objectif de connaissance (1) tel qu'affiché par la formulation de la question de recherche et moyens déployés (2). Ces derniers ont été subdivisés en deux sous-catégories : conceptualisation de l'ethnicité (2a) et opérationnalisation du concept et identification des ethnies (2b). Le cadre ci-dessous résume l'agencement des catégories retenues pour l'analyse.

1. Objectif de connaissance 2. Moyens déployés a. Conceptualisation de l'ethnicité b. Opérationnalisation du concept et identification des ethnies

En second lieu, ce travail n'ayant pas vocation à être une étude bibliométrique, aucun calcul d'occurrences ni aucune tentative de modélisation de champ ne sera proposée. L'ethnicité dans la recherche en contrôle de gestion sera présentée de manière transversale, l'effort de problématisation se traduisant par un examen des points de concordance des vingt publications sélectionnées. Dans un troisième temps, lorsqu'une contribution peut être attribuée à une publication spécifique, celle-ci sera explicitement mentionnée entre parenthèses. Ces spécificités feront l'objet d'un codage sélectif dont le critère est le caractère explicatif de la situation de contrôle de gestion constatée dans l'ensemble des articles. Ce caractère peut être apprécié soit par la représentativité de l'ensemble des publications étudiées, soit par le caractère extrême de la situation observée permettant de mettre au jour des aspects du contrôle de gestion que les autres textes n'ont pas révélé aussi explicitement.

2. ÉVALUATION DE L'ETHNICITÉ ET DES ETHNIES DANS LES RECHERCHES EN CONTRÔLE DE GESTION

Cette section analyse la conceptualisation et la modélisation de l'ethnicité dans les recherches en contrôle de gestion. Afin de bien saisir ces enjeux, il conviendra auparavant d'identifier les objectifs de

connaissance fixés par ces travaux et les groupes ethniques étudiés.

2.1. ÉTUDIER L'ETHNICITE POUR COMPRENDRE OUTILS ET PRATIQUES DU CONTROLE DE GESTION

L'examen de l'ethnicité dans les recherches en contrôle de gestion étudiées dans cet article vise deux objectifs de connaissance. Une immense majorité de publications à comprendre le rôle joué par la comptabilité et le contrôle dans les relations entre groupes ethniques dans des contextes postcoloniaux ou post esclavagistes. Une infime minorité se démarque des cadres postcoloniaux pour comprendre les mécanismes d'appropriation d'outils du contrôle de gestion par des groupes ethniques donnés.

2.1.1. Montrer comment le contrôle de gestion sert d'outil de domination occidentale

Dix-sept articles s'inscrivent dans un contexte postcolonial et tentent de montrer que les outils traditionnels du contrôle de gestion reposent sur des fondements d'ordre microéconomique incompréhensibles pour les minorités ethniques qui se trouvent de fait dominées par les concepteurs occidentaux.

Partant du postulat que la colonisation européenne s'est faite au détriment des populations indigènes, Les auteurs cherchent à évaluer au travers d'études historiques dans quelle mesure peuples autochtones et premières nations ont été spoliés par l'utilisation abusive d'outils d'évaluation qu'ils ne connaissaient ni ne comprenaient. Les contours de la parenté et de la langue aborigènes devaient permettre d'étudier comment le vocable employé par le contrôle de gestion, comme centre de profit, rentabilité, coût complet, sans équivalent dans la languedu groupe ethnique étudié, pouvait faire l'objet d'appropriation par ses membres (Chew et Greer, 1997; Gibson, 2000). D'aucuns ont cherché à comprendre le rôle joué par le contrôle de gestion pour organiser la ségrégation raciale dans les colonies, une fois les colons européens installés. Il convenait alors de saisir les critères ayant présidé à la construction des modèles permettant l'identification et le recensement des diverses communautés ethniques présentes sur un territoire donné (Neu, 2000; Neu et Graham, 2004). De même devait être compris comment la logique portée par les indicateurs de performance avait colonisé les procédures d'octroi de droits civiques et sociaux aux minorités ethniques (Davie, 2000a; 2005; 2007). Il devait être notamment expliqué comment l'accès aux métiers du chiffre considérés sensibles (Fearfull et Kamenou, 2006; Gallhofer et Chew, 2000) ou la constitution d'une élite locale (Annisette, 2000; 2003; Kim, 2004; McNicholas, Humphries et Gallhofer, 2004) seraient fondés sur une évaluation du mérite collectif apprécié à l'aune d'indicateurs de performance ethnique. Sur ces mêmes fondements, trois articles cherchent à évaluer avec plus de précision comment des outils de mesure de performance ethnique ont pu être utilisés dans des contextes coloniaux pour évaluer et échanger des esclaves (Fleischman et Tyson, 2004; Tyson, Fleischman et Oldroyd, 2004).

2.1.2. Comprendre l'utilisation du contrôle de gestion comme pratique culturelle

Alors que les études postcoloniales ont une visée dénonciatrice, l'objectif de connaissance de ce second courant tend plutôt à comprendre les spécificités des pratiques de contrôle de gestion de certains groupes ethniques rencontrés sur le terrain. C'est ainsi qu'il a paru opportun de questionner dans quelle mesure les outils de contrôle de gestion utilisés par les colons pouvaient faire l'objet d'une appropriation par les ethnies opprimées et être retournées contre les maîtres blancs. Comprenant le parti qu'ils pouvaient tirer du système de mesure de performance mis en place par les maîtres blancs, les subordonnés singhalais ont demandé à ceux-ci de justifier de leurs performances en tant que managers (Alawattage et Wickramasinghe, 2009).

Dans une perspective d'identification d'une ontologie du contrôle de gestion, quatre autres articles ont cherché à comprendre les mécanismes d'appropriation des systèmes de contrôle par des groupes ethniques donnés. Notamment est examiné comment dans un contexte multiculturel la construction d'indicateurs de performance reflète des intérêts spécifiques aux différents groupes ethniques représentés (Davie, 2008; Greer et Patel, 2000). Dans le même esprit est questionné comment l'ethnicité de managers expatriés dans un pays de culture différente influe sur le choix d'un système de calcul de coûts et de mesure des performances (Efferin et Hopper, 2007). En retour est également questionnée l'influence de l'ethnicité du groupe auquel s'imposent ces outils de contrôle de gestion sur la manière dont ils sont perçus (Wickramasinghe et Hopper, 2005).

2.1.3. Porter à la connaissance des cultures méconnues par la littérature

Outre un objectif de connaissance théorique, les vingt articles étudiés se proposent de porter à la connaissance de la communauté scientifique des groupes culturels que les modèles antérieurs ne permettaient pas d'identifier et recouvrant trois des groupes de la typologie d'Eriksen (1993). Parmi les minorités postcoloniales et post-esclavages (1), on retrouve l'ethnie singhalaise du Sri Lanka (Alawattage et Wickramasinghe, 2009; Wickramasinghe,Hopper et Rathnasiri, 2004) et une minorité de Fidji (Davie, 2000a; 2005; 2007; 2008) ainsi que les minorités antillaises descendantes de la Traversée du Milieu (Annisette, 2000; 2003; Fleischman et Tyson, 2004; Tyson et al., 2004). Les minorités indigènes (2) sont également abondamment étudiées, les Aborigènes (Chew et Greer, 1997; Gibson, 2000; Greer et Patel,
2000), les Maori en Nouvelle Zélande (McNicholas et al., 2004) et les peuples autochtones canadiens faisant l'objet d'investigations (Neu, 2000; Neu et Graham, 2004). Seule l'ethnicité chinoise en Indonésie (Efferin et Hopper, 2007) ou en Nouvelle Zélande (Kim, 2004) est une minorité urbaine issue de l'immigration (3)8.

2.2. CONCEPTUALISATIONS DE L'ETHNICITE : DE WEBER AUX STATISTIQUES ETHNIQUES

Afin de remplir l'objectif de connaissance affiché, les vingt articles étudiés se réfèrent à la définition de l'ethnicité donnée par Weber : l'appartenance subjectivement revendiquée à une communauté fondée sur la parenté, l'ancestralité, une langue, des valeurs, des croyances, des normes et des pratiques religieuses héritées, cet ensemble influençant les pratiques de contrôle de gestion. Dans ce contexte, le concept d'ethnicité englobe et se substitue à celui de culture, l'ethniedevenant une unité culturelle de référence permettant de comprendre les différences de perception des outils de mesure des performances au sein de communautés différentes opérant pourtant dans la même entreprise (Efferin et Hopper, 2007). Le caractère résolument subjectif

8 Les minorités ethniques ayant été abondamment étudiées, un nouveau programme de recherche en sciences de gestion peut alors reposer sur l'étude des pratiques de protonations. On pourrait par exemple étudier les pratiques de management corses, alsaciennes ou basques en France. Le management dans les groupes ethniques historiques majoritaires pourrait également faire l'objet d'investigation, avec les Vikings en Suède, les Germains en Autriche, ou encore les Celtes en Irlande.

de l'ethnicité est particulièrement manifeste dans les études soulignant le sentiment d'oppression de certaines minorités par un groupe dominant utilisant les outils du contrôle de gestion à des fins de domination (Alawattage et Wickramasinghe, 2009; Annisette, 2000;2003; Wickramasinghe et al., 2004). L'ethnie est alors un construit se posant clairement vis-à vis des groupes déjà existants, les Singhalais du SriLanka (Alawattage et Wickramasinghe, 2009; Wickramasinghe et al., 2004) ou les minorités noires de Trinidad et Tobago se posant face aux dominants blancs ou nippons.

L'ethnicité des minorités indigènes apparaît comme un réel enjeu avec les Maori en Nouvelle Zélande (McNicholas et al., 2004), les minorités Fidjiennes (Davie, 2000a; 2005; 2007; 2008) et les peuples autochtones au Canada (Neu, 2000; Neu et Graham, 2004) dans la

mesure où les Européens ont utilisé les outils du contrôle de gestion afin de déposséder et exterminer ces populations indigènes. Les possibilités de recensement et de mesure des performances de terres historiquement convoitées par les Blancs offertes par le contrôle de gestion se trouvent renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe opprimé et spolié.

Lorsque le pays dans lequel sont observées les ethnies considérées offre une définition de l'ethnicité, celle ci revêt un caractère socio-institutionnel. C'est ainsi que l'ethnie des Aborigènes du Nord de l'Australie est définie comme telle par le cadre réglementaire du Ministère aux Affaires Aborigènes (Chew et Greer, 1997; Gibson, 2000; Greer et Patel,2000). De même, une conceptualisation sociale est offerte par la définition des ethnies antillaises anglophones telles que présentées par les historiens contemporains antillais ou britanniques. La confrontation des deux mondes fait ici émerger une définition de l'ethnie comme l'héritage de l'esclavage et de l'oppression par les maîtres blancs (Fleischman et
Tyson, 2004; Tyson et al., 2004).

Quelle que soit l'approche de l'ethnicité, celle-ci est invariablement présentée comme la perception de l'appartenance à un groupe donné se posant par rapport à d'autres et est caractérisée par l'ancestralité et la parenté telles qu'héritées. Selon les ethnies viennent s'ajouter à ces trois dimensions langue ou pratiques religieuses héritées. Les textes étudiés montrent une parenté et une ancestralité largement héritées du colonialisme. Pour autant, les protonations ou groupes majoritaires historiques pourraient également être présentés de manière similaire.

2.3. OPERATIONNALISATION DU CONCEPT ET IDENTIFICATION DES GROUPES ETHNIQUES

Afin de pouvoir véritablement montrer que les outils traditionnels du contrôle de gestion reposent sur des fondements d'ordre microéconomique incompréhensibles pour les minorités ethniques ou pour comprendre les spécificités des pratiques de contrôle de gestion de certains groupes ethniques rencontrés sur le terrain, il convient d'opérationnaliser le concept d'ethnie.

Ceci soulève alors deux enjeux méthodologiques : l'identification des groupes ethniques et la construction du contenu de leurs éléments constitutifs (parenté, ancestralité, langue,croyances, normes, valeurs, pratiques religieuses héritées). Le corpus de textes étudiés offre,compte tenu des contraintes pesant sur les chercheurs, trois modes opératoires.

2.3.1. Ethnographie et théorie enracinée dans le contrôle de gestion

Une première manière d'opérationnaliser l'ethnicité consiste à observer au sein d'une organisation à quels groupes les individus disent appartenir. Adoptant une démarche de découverte d'une théorie enracinée, le chercheur tout d'abord interroge les acteurs au travers de questions ouvertes, les laissant nommer d'eux-mêmes le groupe duquel ils se revendiquent.

Dans un second temps, les réponses sont consolidées de sorte à obtenir une carte de la pluralité ethnique. Dans un troisième temps, le chercheur s'immerge au sein des différents groupes afin d'identifier comment leurs membres s'approprient au quotidien parenté, ancestralité, langue, normes et croyances de la communauté. Cette manière d'opérationnaliser l'ethnicité a permis d'identifier les contours de l'ethnie singhalaise des plantations de thé du Sri Lanka comme une communauté opprimée demandant des comptes de leurs performances en tant que managers aux propriétaires blancs (Alawattage et Wickramasinghe, 2009) ou à leurs supérieurs nippons (Wickramasinghe et al., 2004). La parenté est observée au travers des liens de subordination, tandis que les racines revendiquées sont celles des ancêtres colonisés en la mémoire desquels s'organise le groupe au quotidien. La minorité urbaine chinoise en Indonésie est identifiée selon le même mode opératoire, afin de comprendre comment un manager d'origine chinoise en Indonésie conçoit un système de mesure de performances et comment celui-ci est accepté et utilisé par les subordonnés javanais (Efferin et Hopper, 2007).

Les dirigeants d'origine chinoise se rassemblent autour d'un héritage confucianiste alors qu'ils se trouvent dans un pays musulman. Ils revendiquent une langue et un alphabet que nul autre peuple ne connaît. Mettant en avant la mémoire d'un peuple qui n'a jamais été colonisé, ils développent une forme de parenté fondée sur un esprit de supériorité et de conquête. Par ce mode d'identification des contours de l'ethnicité, les auteurs peuvent comprendre pourquoi ces managers chinois imposent de mesurer la performance par supervision directe, tandis que la parenté des subordonnés les rendrait enclins à préférer des modes d'ajustement mutuel.

2.3.2. Utilisation de données ethniques préexistantes

En second lieu, le chercheur peut utiliser le cadre légal et réglementaire du pays dans lequelse trouvent les groupes ethniques pour modéliser les communautés. Dans chacun des cas, les auteurs, en ne cherchant pas à identifier comment se construisent des groupes ethniques,estiment que ceux-ci sont donnés. C'est ainsi que les Maori (McNicholas et al., 2004), les Aborigènes du Queensland dans le Nord-Est de l'Australie (Chew et Greer, 1997; Gibson,2000; Greer et Patel, 2000) ou les peuples autochtones (Neu, 2000; Neu et Graham, 2004)sont considérés comme un groupe déjà identifié par les pouvoirs publics néo-zélandais, australiens ou canadiens. S'appuyant sur la littérature indigène et des rapports publiés par des agences gouvernementales dédiées aux questions ethniques9, les auteurs présentent les traitssaillants de l'ethnie étudiée qu'ils confrontent à l'outil de contrôle de gestion étudié. C'est ainsi qu'est soulignée une incompatibilité entre les postulats sur lesquels reposent les systèmes de mesure des performances développés par les Européens (maximisation, individualisation) et les contours de l'ethnicité des groupes observés. La parenté, en privilégiant la capacité à nourrir le groupe, conduit les Aborigènes, Maori et Peuples autochtones du Canada à mesurer les performances à un niveau collectif et vérifier que la survie du groupe peut être assurée. Par exemple, la parenté aborigène se perçoit au travers de la conception de la performance des terres mesurée par leur capacité à nourrir le groupe
durablement. Ce faisant, le sentiment d'appartenance subjective au groupe se trouve renforcée.

Une étude historique permet d'identifier des communautés. Les communautés noire et métisse
des Antilles anglaises émergent de l'exploitation des archives des plantations et des écrits d'historiens (Fleischman et Tyson, 2004; Tyson et al., 2004). L'ancestralité est perçue au travers de ces archives et récits montrant comment la performance individuelle de chaque esclave servait de base à son évaluation en vue d'une cession. La parenté apparaît en toile de fond au travers d'archives des communautés concernées révélant la démographie du groupe et le taux de locuteurs créoles en son sein, langue interdite par les maîtres blancs qui ne la comprenaient pas. Ce faisant, les données du contrôle de gestion servaient l'administration d'un quasi état-civil recensant et fédérant les membres de la communauté contre l'oppresseur.

9 En Nouvelle Zélande, un Ministère aux affaires maori, en Australie un Ministère aux Affaires aborigènes et au Canada un Ministère aux Affaires indigènes encadrent le respect des droits de ces groupes ethniques. Annuellement sont publiés des rapports dressant un état des lieux de ces problématiques.

2.3.3. Triangulation des méthodes

Une troisième manière d'opérationnaliser l'ethnicité peut consister en la triangulation de toutes ces méthodes : l'étude de documents institutionnels recensant les groupes ethniques présents sur un territoire donné et l'inférence inductive de l'ethnicité par l'interrogation des personnes considérées. L'exploitation des archives de la commission parlementaire aux affaires maori et deux séries d'entretiens avec des contrôleurs de gestion provenant de ce groupe ont constitué le corps des données relatives à l'ethnie maori (Fearfull

et Kamenou, 2006; McNicholas et al., 2004). De manière imprévisible a émergé de l'étude des archives du ministère néo-zélandais des migrations l'ethnicité chinoise. Les statistiques relatives au pays d'origine, aux revenus et à la langue maternelle révélaient une minorité urbaine défavorisée marquée par une parenté de classe (boat people) et la langue cantonaise. Ces intuitions
institutionnelles ont ensuite été confrontées à l'immersion dans la communauté chinoise cherchant à accéder aux métiers du chiffre (Kim, 2004).

3. DISCUSSION : CONTRIBUTIONS DE L'ETHNICITÉ A LA CONNAISSANCE

Les vingt publications étudiées dans cet article révèlent un double apport de l'ethnicité. Du fait de l'ancrage disciplinaire de ces travaux, les contributions portent prioritairement sur notre compréhension du contrôle de gestion comme pratique socialement située. En second lieu, les méthodologies, concepts et conclusions de ces études permettent d'enrichir les modèles culturels existants.

3.1. UN DOUBLE APPORT A LA COMPREHENSION DU CONTROLE DE GESTION COMME PRATIQUE SOCIALEMENT SITUEE

L'ethnicité montre en négatif que les outils traditionnels du contrôle de gestion (contrôle des coûts, modèles d'évaluation et d'analyse des performances, déclinaison d'une stratégie en termes financiers) relèvent d'une logique largement influencée par l'individualisme méthodologique du Capitalisme occidental. Pour autant, celui-ci n'est pas nécessairement leur essence.

3.1.1. Le contrôle de gestion comme pratique ethnique

L'étude de l'ethnicité s'inscrit, dans la tradition de la revue Accounting, Organizations and Society dans laquelle furent publiées les premières critiques à l'encontre de mésusages du modèle de Hofstede et de plaidoyers en sa faveur, dans le courant présentant le contrôle de gestion comme pratique culturelle (Ahrens et Chapman, 2007; Ahrens et Mollona, 2007). Wickramasinghe et al. (2004), Efferin & Hopper (2007) et Alawattage & Wickramasinghe (2009) montrent que retenir l'ethnie comme unité culturelle de référence permet d'affiner la compréhension des pratiques de contrôle dans des contextes multiculturels. Alors que les études antérieures fondées sur la nationalité considéraient que celle-ci était déterminante dans des confins donnés, l'examen de groupes ethniques différents dans un même pays révèle que
l'enjeu culturel peut également s'avérer très prégnant au sein d'une même filiale locale. On comprend que la contingence est l'essence même d'un outil de calcul de coûts (Wickramasinghe et al., 2004) ou de mesure de performance (Alawattage et Wickramasinghe, 2009; Efferin et Hopper, 2007).

Alors que pour des managers nippons un coût doit refléter la rentabilité des activités et processus, pour leurs subordonnés singhalais celui-ci doit servir à apprécier la capacité de l'entreprise à contribuer au développement des régions dans lesquelles elle est implantée (Alawattage et Wickramasinghe, 2009; Wickramasinghe et al., 2004). De la même manière, l'examen des modèles d'évaluation des terres révèle que ceux-ci sont fondés sur la performance agraire de celles-là. Aussi bien les modèles utilisés par les Aborigènes (Chew et Greer, 1997; Gibson, 2000; Greer et Patel, 2000) que les peuples autochtones du Canada (Neu, 2000; Neu et Graham, 2004) montrent que la performance s'apprécie exclusivement à
l'aune de la capacité de la terre à nourrir ses enfants (la communauté ethnique) de manière durable et soutenable. Une fois délinée au niveau individuel, la performance reflète la capacité des membres du groupe à cultiver la terre de sorte à ce que la survie de la communauté soit assurée. Une parenté incluant la terre dans l'ethnicité aborigène permet de comprendre de manière inattendue le rôle que peut jouer le contrôle de gestion dans la responsabilité sociale de l'entreprise et le développement durable, ouvrant ainsi la voie à une comptabilité sociale et environnementale dont peuvent s'inspirer les Occidentaux (Gray,2002; 2010; Hopwood, 2009). Ce que nous commençons à découvrir et mettre en place depuis
quelques années est déjà une pratique ancestrale de contrôle de gestion de communautés que nous connaissons peu ou mal.

3.1.2. Le contrôle de gestion comme imbrication de l'économique et du politique

Ces études de groupes opprimés mettent au jour le fait que, même s'ils sont traditionnellement soustendus par une logique microéconomique d'influence occidentale, les outils du contrôle de gestion ne servent pas qu'à des fins économiques et financières et peuvent soutenir un projet politique ou social (Cooper, Taylor, Smith et Catchpowle, 2005; Cooper, 1980; Hopper et Powell, 1985).

Les études postcoloniales révèlent un exemple de projet politique ou social : l'expansion coloniale et la domination du monde par les Européens. On trouve ce phénomène de manière particulièrement marquée dans l'expropriation des Aborigènes et Peuples autochtones du Canada de leurs terres par les colons britanniques (Chew et Greer, 1997; Gibson, 2000; Greer et Patel, 2000; Neu, 2000; Neu et Graham, 2004). L'évaluation des terres reposait sur une performance agraire devant permettre l'installation de nouveaux colons, jusqu'au jour où une valeur de promotion foncière et immobilière a posé des enjeux financiers.

Une extension de ce projet politique soutenu par les outils du contrôle de gestion peut être trouvé dans la manière dont est opérationnalisée l'ethnicité, lorsque celle-ci se fonde sur des statistiques ethniques et des données fournies par un cadre institutionnel et réglementaire :organiser la ségrégation raciale dans les territoires occupés. Le système de catégorisation et de classement en fonction des performances fondées sur les valeurs des colons européens suggérait que les minorités indigènes ou colonisées étaient inférieures et ne méritaient pas d'accéder aux métiers du chiffre, symboles de l'élite locale (Annisette, 2000; 2003; Davie, 2000a; 2005; 2007; 2008; Kim, 2004; 2008; McNicholas et al., 2004). Ce phénomène est particulièrement frappant dans le cas de la mesure de performance quotidienne des esclaves.

Le maître déterminait en amont chaque jour les objectifs de chacune en utilisant comme étalon la performance moyenne du groupe ethnique auquel appartenait l'individu. Chacun était donc enregistré dans les comptes de la plantation selon son ethnicité et devait réaliser au moins les mêmes performances que celles de son groupe d'appartenance, des performances inférieures étant sanctionnées par des coups de fouet, tandis qu'une performance supérieure donnait lieu à compensation financière (Alawattage et Wickramasinghe, 2009; Fleischman et Tyson, 2004; Tyson et al., 2004).

Il apparaît ainsi dans les vingt publications étudiées que le contrôle de gestion n'est pas le seul fait des managers et contrôleurs de gestion. Il se trouve en effet diffus dans toutes les strates de la société, chacun exerçant une activité de contrôle. Ceci est particulièrement visible dans les articles montrant comment des populations indigènes ont été dépossédées par des politiques coloniales formulées par des gouvernements et parlements européens (Chew et Greer, 1997; Davie, 2007; Gibson, 2000; Greer et Patel, 2000; Neu, 2000; Neu et Graham, 2004). Il découle de ceci que toute forme d'enregistrement de comptes non financiers, tels des registres d'état-civil ou des statistiques ethniques relèvent d'une logique du contrôle de gestion, en ceci qu'elles peuvent être objectivées de sorte à identifier des étalons de mesure par rapport auxquels seront mesurées les performances de différents groupes donnés (Davie,
2007; 2008). En ceci, le caractère critique dénonciateur de ces travaux confirme l'intuition que le contrôle de gestion est une pratique de la vie quotidienne, y compris hors des organisations (Covaleski et Dirsmith, 1990; Davie, 2000b; Hopwood, 1994; Llewellyn et Walker, 2000).

3.2. UNE TRIPLE CONTRIBUTION AUX MODELES

CULTURELS EXISTANTS

Une première contribution à la compréhension de la culture est empirique et tient à l'étude en
profondeur de communautés que les modèles habituellement utilisés en sciences de gestion ne
permettent pas de cerner. Le fait de se placer, non plus à un niveau macro culturel, mais micro
culturel, permet l'examen de sous-groupes constitutifs d'une nation(alité), comme les Singhalais du Sri Lanka ou les Antillais de Trinidad et Tobago (anciennement citoyens britanniques), des Antilles françaises (citoyens français), les Aborigènes du Nord du Queensland (citoyens australiens), les Maori (citoyens néo-zélandais) ou encore les minorités chinoises (citoyens indonésiens ou néo-zélandais selon les articles). Outre les études postcoloniales, l'étude de l'ethnicité permettrait d'avoir une connaissance plus fine des pratiques de management dans des pays multiculturels. A titre d'exemple, l'examen des pratiques de management des Wallons et des Flamands pourrait s'avérer plus pertinent que l'étude des pratiques belges, sachant que le pays est marqué par un clivage ethnique fort.

En second lieu et corrélativement, il deviendrait possible de comparer les pratiques des mêmes groupes ethniques dans des cadres nationaux différents. Les articles traitant de l'ethnicité chinoise en Indonésie (Efferin et Hopper, 2007) et en Nouvelle Zélande (Kim,2004) montrent que celle-ci recouvre des réalités presque opposées d'un pays à l'autre. Ainsi peut-on voir que la culture est un concept mouvant également dans l'espace. Pour reprendre l'exemple des Basques français et espagnols, on ne peut préjuger de ce qu'ils forment un peuple uni ou au contraire deux peuples très différents du fait du cadre réglementaire et institutionnel dans lequel ils se situent.

Enfin, l'étude de l'ethnicité et des groupes ethniques permet de fournir un contenu explicatif
aux modèles culturels antérieurs dont la portée est surtout descriptive (Baskerville, 2003; Bhimani, 1999; Hofstede, 2003). Les groupes ethniques observés dans les vingt de cette étude révèlent le poids de l'ancestralité et de la parenté sur les pratiques de contrôle. La dissémination de l'individualisme méthodologique sous-tendant les outils du contrôle de gestion et l'exposition de logiques fondées sur la responsabilité vis-à-vis de la communauté permettent d'alimenter la dimension individualisme/collectivisme du modèle de Hofstede.

L'individualisme pourrait alors être entendu comme la poursuite de la maximisation du profit individuel, tandis que le collectivisme se manifesterait par la revendication de liens de parenté et d'appartenance à une communauté donnée. L'ancestralité et la revendication de racines communes, fondées sur l'héritage de la Révolution Française, la Troisième République ou la Résistance en France, peuvent également alimenter la dimension relative à l'horizon temporel du modèle de Hofstede. Alors que celle-ci présente un rapport aux court et long termes, l'introduction d'une perspective tournée vers le passé pourrait permettre de comprendre les contours d'un horizon temporel long ou court. Dans le monde francophone, du fait des ambiguïtés soulevées par la constitution et l'exploitation de statistiques ethniques, l'opérationnalisation de l'ethnicité peut s'avérer fastidieuse. Néanmoins, un modèle en trois temps peut être proposé.

En premier lieu, l'appartenance subjective à une communauté peut être cernée par les déclarations des individus concernés. Pour cela, des entretiens libres ou semi directifs dans lesquels ces personnes nomment la communauté et ses principaux attributs peuvent être conduits. Dans un second temps, la consolidation des réponses et une analyse de contenu permettraient de dresser une carte de la diversité ethnique. Dans un troisième temps, une observation participante prolongée permettrait de comprendre comment ancestralité, parenté, langue, religion héritée, normes, valeurs et croyances font l'objet d'appropriation par les acteurs et influencent leur conduite quotidienne.

CONCLUSION

Cet article vise à évaluer l'apport de l'ethnicité à la culture en sciences de gestion en
examinant 20 articles publiés dans des revues internationales de contrôle de gestion.

L'argument se fonde sur trois critiques adressées à l'utilisation du modèle penta dimensionnel
de Hofstede et publiées dans Accounting, Organizations and Society, influente revue de
contrôle de gestion (Baskerville, 2003; Bhimani, 1999; Hofstede, 2003). Les auteurs
suggérant qu'il serait plus pertinent de fonder de futures études culturelles sur l'examen de
l'ethnicité plutôt que sur celui de la nationalité comme unité culturelle de référence, cet
article, examine les apports de l'ethnicité au travers des travaux qui se sont fondés sur celle
ci. L'étude de l'ethnicité présente deux séries d'apports majeurs aux sciences de gestion. En
premier lieu, l'examen des ethnies souligne qu'un environnement multiculturel n'est pas
nécessairement le fait d'entreprises multinationales mais peut être rencontré dans un même
pays. Aussi, des conceptions et pratiques différenciées des outils de contrôle de gestion
peuvent-elles être influencées par l'affiliation ethnique des acteurs, confirmant ainsi que le
contrôle de gestion est une pratique culturelle (Ahrens et Chapman, 2007; Ahrens et Mollona,
2007). L'étude de groupes opprimés met au jour le fait que, même s'ils sont
traditionnellement sous-tendus par une logique microéconomique d'influence occidentale, les
outils du contrôle de gestion ne servent pas qu'à des fins économiques et financières et
peuvent soutenir un projet politique ou social. Ceci pouvait déjà préfigurer des
questionnements contemporains en matière de responsabilité sociale de l'entreprise et de
développement durable (Cooper, Taylor, Smith et Catchpowle, 2005; Cooper, 1980; Hopper
et Powell, 1985). En second lieu, ce type d'études peut contribuer à alimenter, comme le
souhaitait Hofstede (2003), les modèles culturels existants en révélant des communautés
méconnues et dont l'observation pourrait nous renseigner sur nos propres pratiques et enrichir
d'un contenu qualitatif les dimensions bien connues des cadres antérieurs.

Deux perspectives de recherches ultérieures s'ouvrent alors. Tout d'abord, les études
culturelles fondées sur l'examen de groupes ethniques se trouvant à ce jour principalement en
contrôle de gestion, un nouvel axe de recherche se présente aux autres disciplines des sciences
de gestion. En second lieu, il est souhaitable que des recherches relevant de courants autres
que celui des études postcoloniales se développent. En cela, étudier les groupes majoritaires
historiques, les proto nations ou groupes constitutifs de sociétés plurielles nous permettrait
d'affiner notre connaissance du management dans nos sociétés

développées.

ref_str

- **Ahrens, T.**, et Chapman, C.S. (2007). « Management accounting as practice ». Accounting, Organizations and Society 32, 1-27.
- **Ahrens, T**., et Mollona, M. (2007). « Organisational control as cultural practice--A shop floor ethnography of a Sheffield steel mill ». Accounting, Organizations and Society 32, 305-331. Alawattage, C., Hopper, T., et Wickramasinghe, D. (2007). « Introduction to management accounting in less developed countries ». Journal of Accounting & Organizational Change 3, 183 - 191.
- **Alawattage, C**., et Wickramasinghe, D. (2009). « Weapons of the weak: subalterns' emancipatory accounting in Ceylon Tea ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 22, 379-404.
- **Annisette, M**. (2000). « Imperialism and the professions: the education and certification of accountants in Trinidad and Tobago ». Accounting, Organizations and Society 25, 631-659.
- **Annisette, M**. (2003). « The colour of accountancy: examining the salience of race in a professionalisation project ». Accounting, Organizations and Society 28, 639-674.
- **Arendt, H.** (1989). La crise de la culture. Folio.
- **Banks, M**. (1996). Ethnicity: anthropological constructions. Routledge.
- **Baskerville, R.F.** (2003). « Hofstede never studied culture ». Accounting, Organizations and Society 28, 1-14.
- **Bennett, J.W.** (1993). Human ecology as human behavior. Transaction Publishers.
- **Berland, N**., et Gervais, M. (2008). « À quoi ont rêvé (et n'ont pas rêvé) les chercheurs en contrôle durant les dix dernières années? Dix ans de recherche en contrôle ». Finance Contrôle Stratégie 11, 109-148.
- **Bhimani, A**. (1999). « Mapping methodological frontiers in cross-national management control research ». Accounting, Organizations and Society 24, 413-440.
- **Charreire, S**., et Huault, I. (2008). « From Practice-based Knowledge to the Practice of Research: Revisiting Constructivist Research Works on Knowledge ». Management Learning 39, 73-91.
- **Chew, A.**, et Greer, S. (1997). « Contrasting world views on accounting: Accountability and Aboriginal culture ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 10, 276 - 298.
- **Cooper, C**., Taylor, P., Smith, N., et Catchpowle, L. (2005). « A discussion of the political potential of Social Accounting ». Critical Perspectives on Accounting 16, 951-974.
- **Cooper, D**. (1980). « Discussion of towards a political economy of accounting ». Accounting, Organizations and Society 5, 161-166.
- **Covaleski, M.A**., et Dirsmith, M.W. (1990). « Dialectic tension, double reflexivity and the everyday accounting researcher: On using qualitative methods ». Accounting, Organizations and Society 15, 543-573.
- **Davie, S.S.K**. (2000a). « Accounting for imperialism: a case of British-imposed indigenous collaboration ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 13, 330 - 359.
- **Davie, S.S.K**. (2000b). « THE SIGNIFICANCE OF AMBIGUITY IN ACCOUNTING AND EVERYDAY LIFE: THE SELF-PERPETUATION OF ACCOUNTING ». Critical Perspectives on Accounting 11, 311-334.
- **Davie, S.S.K.** (2005). « The politics of accounting, race and ethnicity: a story of a Chiefly based preferencing ». Critical Perspectives on Accounting 16, 551-577.
- **Davie, S.S.K.** (2007). « A colonial "social experiment": Accounting and a communal system in British-ruled Fiji ». Accounting Forum 31, 255-276.
- **Davie, S.S.K**. (2008). « An autoethnography of accounting knowledge production: Serendipitous and fortuitous choices for understanding our social world ». Critical Perspectives on Accounting 19, 1054-1079.
- **Douglas, M.**, et Wildavsky, A. (1982). Risk and Culture, An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers. University of California Press.
- **Efferin, S.**, et Hopper, T. (2007). « Management control, culture and ethnicity in a Chinese Indonesian company ». Accounting, Organizations and Society 32, 223-262.
- **Eriksen, T.H**. (1993). Ethnicity and nationalism: anthropological perspectives. Pluto Press.
- **Fearfull, A**., et Kamenou, N. (2006). « How do you account for it?: A critical exploration of career opportunities for and experiences of ethnic minority women ». Critical Perspectives on Accounting 17, 883-901.
- **Fenton, S**. (1999). Ethnicity Racism, class and culture. McMillan Press.
- **Fleischman, R.K**., et Tyson, T.N. (2004). « Accounting in service to racism: monetizing slave property in the antebellum South ». Critical Perspectives on Accounting 15, 376-399.
- **Gallhofer, S.**, et Chew, A. (2000). « Introduction: accounting and indigenous peoples ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 13, 256 - 267.
- **Geertz, C**. (1975). The interpretation of cultures : selected essays. Hutchinson.
- **Gibson, K.** (2000). « Accounting as a tool for Aboriginal dispossession: then and now ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 13, 289 - 306.
- **Godelier, M**. (2002). Au fondement des sociétés humaines: ce que nous apprend l'anthropologie. Albin Michel.
- **Gray, R**. (2002). « Of messiness, systems and sustainability: towards a more social and environmental finance and accounting ». The British Accounting Review 34, 357-386.
- **Gray, R.** (2010). « Is accounting for sustainability actually accounting for sustainability...and how would we know? An exploration of narratives of organisations and the planet ». Accounting, Organizations and Society 35, 47-62.
- **Greer, S**., et Patel, C. (2000). « The issue of Australian indigenous world-views and accounting ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 13, 307 - 329.
- **Gurd, B.** (2008). « Remaining consistent with methods? An analysis of grounded theory research in accounting ». Qualitative Research in Accounting & Management 5, 122-138.
- **Harrison, G.L**., et McKinnon, J.L. (1999). « Cross-cultural research in management control systems design: a review of the current state ». Accounting, Organizations and Society 24, 483-506.
- **Haviland, W**., Prins, H., Walrath, D., et McBride, B. (2005). Cultural anthropology: the human challenge. Thomson.
- **Hofstede, G**. (1980). Culture's consequences : international differences in work-related values. Newbury Park.
- **Hofstede, G**. (2001). Culture's consequences, second edition: comparing values, behaviors, institutions and organizations across nations. Sage.
- **Hofstede, G**. (2003). « What is culture? A reply to Baskerville ». Accounting, Organizations and Society 28, 811-813.
- **Hopper, T**., et Powell, A. (1985). « Making sense of research into the organizational and social aspects of management accounting: a review of its underlying assumptions ». Journal of Management Studies 22, 429-465.
- **Hopper, T**., Tsamenyi, M., Uddin, S., et Wickramasinghe, D. (2009). « Management accounting in less developed countries: what is known and needs knowing ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 22, 469-514.
- **Hopwood, A.G**. (1994). « Accounting and everyday life: An introduction ». Accounting, Organizations and Society 19, 299-301.
- **Hopwood, A.G**. (2009). « Accounting and the environment ». Accounting, Organizations and Society 34, 433-439. Iribarne (d'), P. (1993). La logique de l'honneur. Seuil.
- **Joannidès, V.** (2009). « Accountability and ethnicity in a religious setting: the Salvation Army in France, Switzerland, the United Kingdom and Sweden ». Unpubllished PhD dissertation. DRM - CREFIGE, Université Paris Dauphine.
- **Joannidès, V.,** et Berland, N. (2008a). « Grounded theory: quels usages dans les recherches en contrôle de gestion ». Comptabilité Contrôle Audit 14, 72-94.
- **Joannidès, V.**, et Berland, N. (2008b). « Reactions to reading 'Remaining consistent with methods? An analysis of grounded theory research in accounting' A comment on Gurd ». Qualitative Research in Accounting & Management 5, 253-261.
- **Kim, S.N**. (2004). « Imperialism without empire: silence in contemporary accounting research on race/ethnicity ». Critical Perspectives on Accounting 15, 95-133.
- **Kim, S.N.** (2008). « Whose voice is it anyway? Rethinking the oral history method in accounting research on race, ethnicity and gender ». Critical Perspectives on Accounting 19, 1346-1369.
- **Llewellyn, S**., et Walker, S.P. (2000). « Household accounting as an interface activity; the home, the economy and gender ». Critical

Perspectives on Accounting 11, 447-478.

- **Mauss, M**. (1954). Sociologie et anthropologie. Presses Universitaires de France. Mayrhofer, U. (2002). « Environnement national et stratégies de rapprochement : une analyse des entreprises françaises et allemandes ». Finance Contrôle Stratégie 2, 61-84.
- **McNicholas, P**., Humphries, M., et Gallhofer, S. (2004). « Maintaining the empire: Maori women's experiences in the accountancy profession ». Critical Perspectives on Accounting 15, 57-93.
- **Meschi, P.-X.**, et Riccio, E.L. (2006). « Analyse longitudinale de l'impact du risque-pays et des différences culturelles sur la survie des coentreprises internationales au brésil entre 1974 et 2005 ». Finance Contrôle Stratégie 9, 87-111.
- **Modell, S.** (2009). « In defence of triangulation: a critical realist approach to mixed methods research in management accounting ». Management Accounting Research 20, 208-221.
- **Neu, D.** (2000). « Accounting and accountability relations: colonization, genocide and Canada's first nations ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 13, 268 - 288.
- **Neu, D**., et Graham, C. (2004). « Accounting and the holocausts of modernity ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 17, 578 - 603.
- **Rex, J**. (1986). Race and ethnicity. Open University Press.
- **Scupin, R.** (1998). Cultural anthropology: a global perspective. Prentice Hall.
- **Smith, S.,** et Young, P.D. (1998). Cultural anthropology: understanding a world in transition. Prentice Hall. Tyson, T.N., Fleischman, R.K., et Oldroyd, D. (2004). « Theoretical perspectives on accounting for labor on slave plantations of the USA and British West Indies ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 17, 758 - 778.
- **Weber, M.** (1922). Economy and Society. The University of California Press.
- **Wickramasinghe, D**., et Hopper, T. (2005). « A cultural political economy of management accounting controls: a case study of a textile Mill in a traditional Sinhalese village ». Critical Perspectives on Accounting 16, 473-503.
- **Wickramasinghe, D.**, Hopper, T., et Rathnasiri, C. (2004). « Japanese cost management meets Sri Lankan politics: Disappearance and reappearance of bureaucratic management controls in a privatised utility ». Accounting, Auditing & Accountability Journal 17, 85 - 120.

IJSURP Publishing Academy

International Journal Of Scientific And University Research Publication

Multi-Subject Journal

Editor.

International Journal Of Scientific And University Research Publication

+965 99549511

+90 5374545296

+961 03236496

+44 (0)203 197 6676

www.ijsurp.com